

REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Département de l'environnement et de
l'Équipement
Rue des Moulins – 2800 Delémont
Tel. +41 32 420 53 03
Fax +41 32 420 53 01
gladys.rosse_stekoffer@jura.ch
www.jura.ch/dib

bci Betriebs-AG

Case Postale
CH-4002 Bâle
T +41 61 693 06 02
F +41 61 692 66 36
info@bci-info.ch
www.bci-info.ch

Communiqué de presse

Assainissement de la décharge industrielle de Bonfol: L'industrie chimique bâloise et le Gouvernement jurassien franchissent un pas important vers une solution consensuelle

Delémont, le 24 octobre 2005. Lors de leur rencontre de ce jour à Delémont, les représentants du Gouvernement jurassien et de l'industrie chimique bâloise (bci) ont franchi un pas important en vue d'une solution consensuelle dans la question de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol (DIB).

Depuis plusieurs mois, la bonne marche du dossier était entravée par plusieurs désaccords entre la bci chargée d'assainir la DIB et l'autorité cantonale compétente.

A l'issue d'une discussion intense et constructive, une délégation de la bci, sous la Présidence de M. Rolf Bentz (Président du Conseil d'administration) et le Gouvernement jurassien représenté par les Ministres Laurent Schaffter et Jean-François Roth, ont posé les bases nécessaires à la poursuite du projet sous la forme d'une étroite collaboration.

Par ailleurs, les participants ont également émis le souhait que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage ainsi que la Commune de Bonfol soient plus étroitement associés au projet d'assainissement.

Les solutions retenues doivent encore être élaborées dans le détail. Elles seront rendues publiques lorsqu'elles auront été formellement avalisées par la bci et par le Gouvernement jurassien sous la forme d'une convention, au courant du mois de novembre.

Le Gouvernement jurassien et la bci se sont engagés, hormis le présent communiqué de presse, à ne faire pour l'instant aucune autre déclaration.